

l'essentiel

La troisième saison de Parcoursup démarre

A partir de ce mercredi, les futurs bacheliers peuvent déposer leurs vœux sur la plateforme, qui accueille 600 nouvelles formations. // P. 3



Getty Images

FRANCE

Parcoursup : des nouveautés, mais pas de bilan

- La plateforme d'accès à l'enseignement supérieur, Parcoursup, accueille cette année 600 formations supplémentaires.
- ParcoursPlus apparaît, destiné à ceux qui veulent reprendre des études.

ÉDUCATION

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

C'est reparti pour un troisième tour avec Parcoursup. A partir de mercredi et jusqu'au 12 mars, les futurs bacheliers vont pouvoir déposer leurs vœux sur la plateforme d'accès à l'enseignement supérieur. Au-delà du 12 mars, ils ne pourront plus formuler de nouveaux vœux, mais ils auront jusqu'au 2 avril pour finaliser leurs dossiers.

Les futurs étudiants commenceront à avoir des réponses au fil de l'eau à partir du 19 mai et jusqu'au 17 juillet pour la phase dite « principale ». Avec une pause entre le 17 et le 24 juin, durant les épreuves écrites du bac. Pour ceux qui n'ont pas de réponse positive ou qui veulent modifier leurs vœux, une phase dite « complémentaire » s'ouvrira à partir du 25 juin jusqu'au 10 septembre.

Parcoursup accueille cette année 600 nouvelles formations supplémentaires, soit la totalité des diplômes reconnus par l'État. Les licences sélectives de l'université Paris-Dauphine, les formations des dix insti-

tuts d'études politiques et de nouvelles écoles de commerce font ainsi leur apparition sur Parcoursup. C'est le cas aussi des nouvelles licences liées aux études de santé. « Près de 400 licences d'accès santé seront ouvertes et quatre universités recruteront même 100 % de leurs étudiants via ce nouveau cursus », a indiqué dimanche la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, au « Journal du dimanche ».

Pour ceux qui veulent reprendre le chemin des études alors qu'ils ont passé le bac il y a plusieurs années, un volet consacré à la formation continue des adultes apparaît aussi cette année : c'est ParcoursPlus.

La plateforme prend donc de l'ampleur. Elle a montré « une très forte attractivité en 2019 », avec une hausse de 10 % de candidats entre 2018 et 2019, selon le deuxième rapport du comité éthique et scientifique de Parcoursup, qui vient d'être publié. Mais les rapporteurs, tout comme le ministère, laissent les observateurs sur leur faim, avec une question majeure sans réponse : qu'en est-il de la réussite des étudiants depuis la mise en place de Parcoursup et la loi sur l'orientation et la réussite des étu-

dants (ORE) de mars 2018, qui était pourtant au cœur des motivations affichées par l'exécutif pour changer de dispositif ?

Si incroyable que cela puisse paraître, le ministère assure ne pas disposer de ces chiffres. Même si l'appréciation de la notion de réussite peut s'avérer complexe, le taux de passage d'étudiants de première en deuxième année de licence pourrait être une première indication... qui, à ce jour, n'est disponible que pour les STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives). Pour cette filière, les chiffres sont « encourageants »,

« Le prochain enjeu pour le ministère est de pouvoir évaluer globalement la réussite des étudiants. »

L'ENTOURAGE
DE FRÉDÉRIQUE VIDAL

selon le ministère, avec un taux de réussite en première année de 54,39 % en 2018-2019, contre 42,69 % en 2017-2018, soit une augmentation de 11,7 points. Mais cette amélioration s'explique probablement aussi par l'arrivée de bacheliers généraux en plus grand nombre dans cette filière en tension.

Pour bonne partie des filières, on n'a pas encore les indices standardisés de la réussite. « Le prochain enjeu pour le ministère est de pouvoir évaluer globalement la réussite des étudiants, indique-t-on dans l'entourage de Frédérique Vidal. Si certaines filières ont mis en place des dispositifs d'évaluation, il n'existe pour le moment pas de standard. »

Le rapport du comité éthique conclut, lui aussi, qu'« une étude devra être conduite pour mesurer si, au fil des années, le taux d'échec en première année diminue, en licence mais aussi dans les autres formations ». On ne sait toujours pas quand ces chiffres seront disponibles. En présentant son plan Étudiants, fin octobre 2017, Edouard Philippe avait pourtant fait de l'évaluation des mesures engagées un élément majeur. ■



A partir de mercredi, et jusqu'au 12 mars, les futurs bacheliers pourront déposer leurs vœux sur la plateforme d'accès à l'enseignement supérieur. Photo Stéphane Audras/RÉA